

ACDI

Les prix canadiens pour le développement international

Le 8 juin 1994

Trois entreprises de l'Ontario, du Québec et de la Colombie-Britannique respectivement, ainsi qu'une grande banque à charte, se sont partagé les prix d'excellence et d'innovation dans le développement international, au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée aujourd'hui à Ottawa. Les prix canadiens pour le développement international ont été remis dans le cadre des consultations entre l'Association des exportateurs canadiens et l'Agence canadienne de développement international. Roche International, de Ste-Foy, Québec, la Banque Scotia, de Toronto, N.D. Lea International, basée à Vancouver et à Toronto, et Agrodev Canada Inc., d'Ottawa, sont les lauréats de cette année. Ces prix rendent hommage aux entreprises canadiennes qui apportent une contribution importante au développement socio-économique durable des pays en développement à faible revenu.

Les onzièmes consultations annuelles AEC-ACDI

Le 3 juin 1994

L'honorable Mitchell Sharp et l'honorable Gerald A. Regan, président du Conseil de l'Association des exportateurs canadiens (AEC), ont lancé les onzièmes consultations annuelles AEC-ACDI le 7 juin. Organisées par l'AEC et l'ACDI, les consultations donnent lieu à une série d'ateliers et d'expositions dont l'objet est de faire connaître aux entreprises canadiennes les possibilités qui leur sont offertes de participer à des projets d'aide au développement. Les consultations, qui se dérouleront du 7 au 9 juin, réuniront plus de 600 représentants des secteurs public et privé.

CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION

Le ministre annonce un examen du programme d'immigration des gens d'affaires

Le 2 juin 1994

M. Sergio Marchi, ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, a diffusé un rapport sur le programme d'immigration des gens d'affaires. Le rapport avait été commandé au début de l'année dans le cadre d'un examen global. Le rapport présente le point de vue de l'intervenant sur le programme d'immigration des gens d'affaires et contient certaines recommandations qui permettraient d'améliorer le programme. «Au cours des deux prochains mois, nous demanderons conseil à nos partenaires relativement à la restructuration du programme d'immigration des gens d'affaires», a annoncé M. Marchi. «Nous consulterons, entre autres, les provinces, les intervenants du domaine de l'immigration des gens d'affaires ainsi que d'autres ministères et organismes gouvernementaux.»

Nouveaux partenariats entre le gouvernement et les collectivités

Le 1^{er} juin 1994

À la réunion annuelle du Conseil canadien pour les réfugiés (CCR), le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, M. Sergio Marchi, a réitéré sa volonté de créer de nouveaux partenariats entre le gouvernement et les collectivités pour résoudre plus efficacement les questions relatives aux réfugiés. M. Marchi a annoncé plusieurs nouveaux projets, respectant ainsi l'engagement du gouvernement à cet égard. «Je suis très heureux d'inviter, pour la première fois, les organismes non gouvernementaux canadiens à nommer un de leurs membres pour faire partie de la délégation officielle du Canada à la réunion du Comité exécutif du Haut-commissariat des Nations Unies pour les réfugiés qui se tiendra en octobre. Ce représentant des organismes bénévoles apportera un autre point de vue au cours de l'élaboration de la politique canadienne durant cette réunion.» En outre, le Ministre a présenté des modifications visant à rendre plus efficace le programme de parrainage privé de réfugiés. M. Marchi a annoncé également qu'il a accepté une proposition du CCR concernant la création d'un comité mixte, qui se composera de représentants du Ministère et d'organismes non gouvernementaux signataires d'ententes de parrainage privé.

Déclarations sur la protection des femmes réfugiées

Le 1^{er} juin 1994

Le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, M. Sergio Marchi, a rendu public un document détaillé intitulé *Déclaration sur la protection des femmes réfugiées*, qui découle d'une consultation de spécialistes non gouvernementaux des questions liées aux femmes réfugiées. «Citoyenneté et Immigration Canada veut une interprétation de la définition de "réfugié au sens de la Convention" qui comprend la protection contre la violence sexuelle et les violations des droits de la personne fondées sur le sexe. Nous reconnaissons que les femmes et les hommes peuvent être persécutés pour des motifs semblables, mais que les formes de persécution peuvent être différentes, et que les femmes peuvent être victimes de persécution simplement en raison de leur sexe.»

FINANCES :

Le ministre des Finances déçu de l'abaissement de la cote par Moody's

Le 2 juin 1994 n° 94-052

Le ministre des Finances, M. Paul Martin, a exprimé sa déception à l'égard de la décision prise par Moody's de réduire à AA1 la cote de la dette en devises étrangères du Canada. La cote Moody's ne touche que les 2 p. 100 de la dette fédérale qui sont remboursables en devises étrangères. Les 98 p. 100 restants sont remboursables en dollars canadiens et leur cote est maintenue à AAA.

À VENIR

- 5-13 juillet 1994 : Jeux de la Francophonie (Paris, France)
- 8-10 juillet 1994 : Sommet économique du G-7 (Naples, Italie)
- 11 juillet 1994 : Jour de la population globale
- 18-28 août 1994 : Jeux du Commonwealth (Victoria, Colombie-Britannique)
- 5-13 septembre 1994 : Conférence internationale sur la population et le développement (Le Caire, Égypte)

Pour obtenir des copies supplémentaires du matériel provenant du ministère des Affaires étrangères et du Commerce composez le (613) 944-4000 ou sans frais le 1-800-267-8376. Pour obtenir des renseignements sur le matériel pro ministères, contactez leurs divisions respectives des communications. «Le commerce et la politique étrangère cette Week in Trade and Foreign Policy» est préparé chaque semaine à la Direction des communications sur la poli (BCF).

